



RECU EN PREFECTURE

Le 02 octobre 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190919-D00578710-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 19 septembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 septembre 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Guerric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 30), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 11), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 20), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 4), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 11), M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Jacques GROSERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 20), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

M. Patrick BONTEMPS.

**Absents :**

Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Catherine COMTE-DELEUZE.

**Procurations de vote :**

M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 39), Mme Claudine CAULET à Mme Anne VIGNOT, M. Pascal CURIE à M. Eric ALAUZET, Mme Myriam EL YASSA à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE (à compter de la question n° 31), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 19 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN, M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Philippe GONON à Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 30), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 19 incluse).

**OBJET :** 20 - Adoption du Plan d'urgence «Revitalisation et animation des commerces» - Signature de la convention-cadre et des conventions partenariales

## Adoption du Plan d'urgence «Revitalisation et animation des commerces»

### Signature de la convention-cadre et des conventions partenariales

**Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS**

	Date	Avis
Commission n° 6	03/09/2019	Favorable unanime

#### Contexte

La Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole ont engagé depuis plusieurs années une démarche offensive de redynamisation du centre-ville de Besançon, cœur d'Agglomération.

Dans ce cadre, et pour conforter les opérations de prospection, communication, d'animation et de rénovation urbaine, ces deux collectivités ont posé une candidature à l'appel à projet cœur de Ville lancé l'an dernier par l'Etat : Besançon a été une des 222 villes lauréates et a dans ce cadre, réaffirmé, avec l'appui du Cabinet AID, son engagement et celui de ses partenaires socio-économiques, au service d'un cœur de ville dynamique, attractif, lieu d'expériences à partager en famille, entre amis, pour les habitants, les entreprises et les touristes.

Cette démarche qui nécessite une mobilisation forte et de tous les instants a été fortement bousculée par les mouvements sociaux qui se déroulent dans le centre-ville de Besançon depuis novembre 2018.

En effet, chaque samedi depuis le 17 novembre, le centre-ville de Besançon est le lieu de rassemblement de manifestants Gilets jaunes. Les lieux de rassemblement et le défilé impactent les habitudes d'achats non seulement des habitants du centre-ville, mais aussi de Grand Besançon Métropole et des acheteurs extérieurs qui ne veulent pas prendre le risque de se déplacer et de ne pouvoir accéder sereinement aux commerces et services.

Ces 18 samedis de mobilisation en cœur de ville ont eu pour conséquence une désaffection substantielle de la fréquentation, entre autres durant la période de Noël et celle des soldes.

Sur un panel de 50 commerces de centre-ville intégrant des indépendants, des franchisés et une galerie commerciale, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- 75 % des commerçants ont vu leur chiffre d'affaires baisser,
- la baisse de chiffres d'affaires moyenne constatée se situe aux alentours de 20 % et la baisse de fréquentation dans les mêmes pourcentages.

Ces chiffres ont été obtenus en comparant les chiffres d'affaires de ce panel de 50 commerces «typiques» du centre-ville, indépendants et issus de franchises, pour les mêmes mois de l'an dernier et de cette année : la différence, à la baisse, du chiffre d'affaires, est celle exposée ci-dessus.

Au-delà de cette baisse, il a pu exister une crainte forte que, le mouvement s'installant durablement chaque samedi, les consommateurs abandonnent purement et simplement l'idée de venir en cœur de ville.

## **Stratégie :**

Afin de compenser au plus vite cette tendance qui risquerait de remettre en cause plusieurs années d'efforts et d'actions pour créer des habitudes de fréquentation régulière du centre-ville, la Ville, Grand Besançon Métropole et leurs partenaires (CCIT du Doubs, Office du Commerce, Union des Commerçants Bisontins) ont souhaité accélérer la mise en place d'actions ayant un fort effet levier et un impact rapide pour inverser au plus vite la tendance à ne plus fréquenter le centre-ville, notamment les fins de semaine et en particulier pour les clients extérieurs à la Communauté urbaine.

Le constat fait apparaître une distorsion entre le ressenti des clients (centre-ville inaccessible le samedi) et la réalité (uniquement une partie du centre est impactée).

Notre cible est la clientèle de Grand Besançon Métropole et ses 69 communes, et les secteurs situés sur les territoires frontaliers de l'arc jurassien, de la Haute-Saône et du Nord Franche-Comté.

### **Le plan d'action : un plan d'urgence et des actions pérennes :**

Il s'agit, au travers du plan d'actions proposé, de renforcer l'attractivité du centre-ville, la visibilité des actions qui y sont mises en œuvre et l'offre de services, qui en fassent pour les clients un lieu d'expériences unique.

Les actions dont la liste figure ci-dessous sont présentées chacune sous forme de FICHE ACTION.

Le budget global prévisionnel de ce plan, tel que présenté dans la convention avec l'Etat, est de 615 780 € et sera mis en œuvre avec l'appui de l'Etat d'un montant de 212 624 €.

Dans cette convention, la Ville de Besançon y prévoit une participation de 101 678 € pour la communication et les animations commerciales, montant qui pourra être affiné.

La Communauté urbaine y investit 295 000 € pour l'offre accessibilité et la création d'un espace de services numériques à l'Hôtel de Ville.

La CCI du Doubs y investit 15 000 €.

L'Office du Commerce 20 000 € (deux samedis piétons supplémentaires).

L'Union des Commerçants y investit 20 000 € (communications pour les deux braderies).

L'appui de l'Etat pour mettre en place ce plan dans son ensemble est de 212 624 €, soit 35 % des dépenses estimées.

## **ACTION 1 : PLAN DE COMMUNICATION**

**Action 1-a :** renforcement du plan de communication sur les manifestations et animations commerciales des prochains mois en centre-ville :

- promotion renforcée des samedis piétons sur le secteur suisse et frontalier, du salon livre dans la boucle, des instants gourmands, animations de Noël, des actions de l'Union des Commerçants
- promotion des nouveaux services clients associés.

**Action 1-b :** communication «j'aime mon centre-ville».

## **ACTION 2 : PLAN D'ANIMATIONS COMMERCIALES RENFORCE**

**Action 2-a** : extension des animations samedis piétons

«**Les samedis piétons**», d'un budget annuel de 110 000 € est une opération commerciale mensuelle mise en place en 2014 ayant pour but de faire découvrir la diversité commerciale du centre-ville de Besançon. Sur la base d'une adhésion, les commerçants participants s'engagent à accepter les chèques cadeaux distribués lors de ces journées par l'Office du Commerce sur la base d'une grille échelonnée de référence. La communication se fait via divers supports (bus, presse papier, réseaux sociaux, panneaux lumineux). Nous souhaitons étendre et intensifier significativement cette communication dans un rayon de 100 à 200 km, principalement vers la zone frontalière Suisse, voire sur le territoire suisse.

**Action 2-b** : Mise en place d'un Village de Food trucks tous les jeudis soirs place de la Révolution. Cette animation a pour but de rassembler des «food trucks» autour de mobilier mis à disposition par la collectivité permettant le jeudi soir de 18 h à 21 h aux clients de consommer sur place et, par exemple, de profiter du complexe de cinéma situé à proximité.

**Action 2-c** : installation de la Boutique connectée en octobre dans la Ville.

La CCI propose une boutique ambulante mettant en valeur les nouvelles technologies au service des commerçants et des clients. La tournée d'un certain nombre de villes françaises fera halte à Besançon en octobre 2019.

## **ACTION 3 : NOUVEAUX SERVICES AUX CONSOMMATEURS**

**Action 3-a** : plan d'urgence accessibilité au Centre-Ville : **Une offre accessibilité** (parking et transports en commun spécifique pour l'accès au centre-ville le samedi).

Pour favoriser le stationnement permettant l'accès aux commerces du cœur de ville suite aux perturbations causées par le mouvement des Gilets Jaunes, la Ville des Besançon a souhaité mettre en place une opération à 1 € le samedi de 14 h à 19 h sur tous les parkings en ouvrage de la ville.

**Action 3-b** : mise en place dès juin d'une boutique de service en centre-ville.

Le double objectif est de proposer des services aux clients afin de faciliter la découverte de notre ville et de ses commerces et de rendre plus lisibles et plus attractives les offres du cœur de ville.

## **ACTION 4 : NOUVEAUX SERVICES AUX COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE**

**Action 4 a** : **Un numéro vert** sera mis en place de façon à répondre aux questions des commerçants et les aiguiller vers le service ad hoc. Nous proposons la création d'un emploi 0,5 équivalent temps complet pris en charge pour partie par la collectivité.

**Action 4-b** : aide à l'accélération de la digitalisation des commerces de centre-ville :

L'objectif est de favoriser les ventes multicanales et ainsi d'être moins dépendant des flux physiques de clientèle.

Cette aide peut se matérialiser sous différentes formes via une association de commerçants. Libre ensuite aux commerçants de profiter d'une offre promotionnelle sur une plateforme de vente en ligne.

**A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal décide :**

- **d'approuver les actions issues du plan d'urgence commerce,**
- **d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer les conventions afférentes.**

M. CHALNOT et M. MORTON, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 2